

## AVIS DE COURSE TYPE RIR

VOILE LEGERE DE NOIRMOUTIER 2021

LE DIMANCHE 8 AOUT 2021  
PLAGE DE MARDI GRAS -LE VIEIL // PC COURSE – PLAGE DES DAMES

Autorité Organisatrice : CVBC

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes DERIVEURS ET CATAMARANS

- 2.2
- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs

2.3 - Un "pass sanitaire" valide devra être présenté à l'arrivée sur le site de la compétition par les concurrents âgés de 18 ans et plus à la date de début des confirmations des inscriptions :

Ce "pass sanitaire" se présente sous les formes suivantes :

- L'attestation d'un schéma vaccinal complet (plus 7 jours après la dernière injection) – Certificat COVID EUROPE ou équivalent.  
Ou
- Le résultat d'un test antigénique de moins de 48 heures, négatif,  
Ou
- Le résultat d'un test RT-PCR de moins de 48 heures, négatif,  
Ou
- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

2.4 - Seuls les concurrents ayant satisfait à l'obligation de présentation d'un "pass sanitaire" recevront un laissez-passer individuel à conserver et à présenter pour participer à la compétition.

### 3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 10€ par coureur.

### 4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription : SAMEDI 7 AOUT 2021 DE 14H00 A 17H00 AU LOCAL ESCALE NAUTIQUE PORT DE L'HERBAUDIÈRE
- 4.2 Briefing : DIMANCHE 8 AOUT 2021 PLAGE DE MARDI GRAS A 10H00

### 5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

### 6. CLASSEMENT

- 6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1<sup>er</sup> 1 point, 2<sup>ème</sup> 2 points, etc ...
- 6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

- 6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 6.4 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

## 7. **ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

*FFVoile - Commission Centrale d'Arbitrage*

*Mai 2021*



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.